Décision 23-DCC-237 du 28 novembre 2023

relative à la prise de contrôle exclusif par Primeo Energie France d'actifs appartenant à la société Solvay Energy Services

Posted on: 28 novembre 2023 | Secteurs :

ENERGIE / ENVIRONNEMENT

SERVICES

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération	Prise de contrôle
Partie notifiante	Primeo Energie France
Dispositif(s)	Autorisation
Décision de phase	Phase 1
Décision simplifiée	Oui

Entreprise(s) ou organisme(s) concerné(s)	actifs appartenant à Solvay Energy Services

Lire

Le texte intégral
220.77 Ko